

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-MADELEINE DE LA RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 2 novembre 2020 à 19 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine Centre.

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire
Madame Noëlla Daraiche, conseillère
Monsieur Albini Fournier, conseiller
Madame Sylvie Langlois, conseillère
Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller
Monsieur Jean-François Synnett, Conseiller

Absent :
Monsieur Marion Boucher conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire M. Joël Côté ouvre la séance.

2020-11-644 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

- 1) Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour®
- 3) Adoption du procès-verbal du 5 et du 19 octobre 2020®
- 4) Acceptation des déboursés d'octobre 2020®
- 5) Acceptation des comptes à payer®
- 6) Liste des contribuables endettés envers la municipalité®
- 7) Membre CCU ®
- 8) Dérogation mineure®
- 9) Demande de changement de zonage®
- 10) Soumission Alarmes 911 ®
- 11) Lettre d'appui Village Grande Nature Chic-Chocs®
- 12) Projet pilote Mun. St-Maxime du-Mont-Louis ®
- 13) Vœux des fêtes®
- 14) Demande d'aide financière pour la formation des pompiers®
- 15) Collection de l'Empress of Island ®
- 16) Suivi du maire et des conseillers
- 17) Correspondance;
- 18) Varia;
- 19) Période de questions
- 20) Levée de l'assemblée®

2020-11-645 Adoption des procès-verbaux du 5 et du 19 octobre 2020

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu à l'unanimité de conseillers présents que les procès-verbaux du 5 et du 19 octobre 2020 soient adoptés tels que présentés par le Secrétaire-trésorier.

2020-11-646

Acceptation des déboursés d'octobre 2020

Il est proposé par Jean-François Synnett et résolu à l'unanimité des conseillers présents;
Que les déboursée d'octobre 2020 soit adopté tel que présenté.

2020-11-647

Acceptation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 31 octobre 2020; en conséquence, après discussion, il est proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents; QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 10 553.92 \$ et que la secrétaire-trésorière procède à l'émission des chèques.

2020-11-648

Liste des contribuables endettés envers la municipalité

Le directeur général Monsieur Vital Côté présente la liste des contribuables endettés envers la municipalité au 31-10-2020; pour un total de 98 478.90 \$ incluant des intérêts pour 6823.30 \$.

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et adopté à l'unanimité des conseillers présents que Vital Côté directeur général est autorisé à accepter des ententes pouvant s'échelonner jusqu'au 31 décembre 2020 et qu'à une séance du conseil après cette date, si certains comptes demeurent impayés le conseil pourra prendre des actions pour recouvrer les sommes.

2020-11-649

Membre du CCU

Considérant le départ de Monsieur Gilles Desnoyer du conseil consultatif d'urbanisme (CCU);

Il est proposé par Jean-François Synnett et résolu unanimement d'accepter la candidature de Madame Diane Campion au CCU.

2020-11-650

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – Lot 8-8 et 9-4

Une demande de dérogation pour le frontage face à la rue qui est de 12 m au lieu de 25 mètres.

Ainsi que la profondeur du terrain restant qui est 41.88 mètres au lieu de 60 mètres.

Un chèque au montant de 300 \$ (trois cents dollars)

Le certificat de localisation préparé par Christian Litalien, arpenteur-géomètre, daté du 10/09/2020;

Après discussion, les membres formulent les recommandations suivantes à être transmises au conseil municipal :

Considérant que la dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

Considérant que la dérogation respecte les objectifs du Plan d'urbanisme de la municipalité;

Considérant que le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure;

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure.

2020-11-651 Changement de zonage

Considérant que certaines zones ne correspondent pas à l'utilisation qu'il doit en être fait dans le cadre d'un projet;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme suite à sa réunion du 15 octobre 2020;

La conseillère Sylvie Langlois donne avis de motion qu'à une séance ordinaire du Conseil, le règlement 198 modifiant le règlement de zonage no 98 de la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine sera adopté;

À noter que le conseiller Jean-François Synnett se retire des délibérations et de la décision;

Modifiant la zone EAF10 et EAF 11 en y ajoutant la classification Cr (commerce et service à caractère récréotouristique) pour les lots 19-A-1 et 18 canton Denoue;

2020-11-652 Soumission Alarme 911

Considérant que la soumission de SHS de Gaspé pour le contrôle électronique de la porte du Gym avait été acceptée, mais que les travaux n'ont pas encore été réalisés et que de plus aucun suivi ni retour d'appel de leur part n'a été reçu depuis plusieurs mois;

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu unanimement d'annuler cette soumission par courrier recommandé et d'accepter la soumission de Alarme 911 au montant de 3638.79 plus taxes.

2020-11-653 Lettre d'appui Village Grande Nature Chic-Chocs

Lettre d'appui aux commentaires concernant le « Programme de rétablissement du caribou des bois (Rangifer tarandus caribou) population de la Gaspésie-Atlantique, au Canada » de Village Grande Nature Chic-Chocs

À qui de droit,

Suite à l'étude de votre Programme de rétablissement du caribou des bois (Rangifer tarandus caribou) population de la Gaspésie-Atlantique et de la réponse préparée par VGN, c'est avec conviction que nous vous faisons part, que nous sommes en désaccord avec votre programme et que nous donnons notre appui au Village Grande Nature Chic-Chocs quant à la vision de la gestion du dossier caribous et des projets qui en découleront pour la région gaspésienne.

Le caribou des bois est un symbole de notre fierté et de notre dynamisme gaspésien. Malheureusement, les dernières décennies ont été difficiles pour la population de caribou de notre région et la méthodologie mise en place n'a pas donné les résultats escomptés. Nous ne voulons pas voir cette espèce disparaître. Nous désirons prendre part à sa sauvegarde. Nous sommes

d'accord avec la vision de nos partenaires du Village grande nature Chic-Chocs. Il est grand temps de tenter de nouvelles expériences pour sauvegarder notre harde. Il est aussi temps d'impliquer les gens et organisation du milieu. Nous avons un intérêt et pouvons, nous aussi, être un facilitateur dans l'implantation de solutions et dans les messages qui sont véhiculés dans le milieu.

Soyez assurés de notre appui pour tous programmes ou projets qui pourraient avoir une chance de réussite sans toutefois, pour autant, freiner le développement économique et social de notre région.

Veuillez accepter [mesdames, messieurs] l'expression de nos sentiments les meilleurs.

2020-11-654 *Projet pilote Mun. St-Maxime du-Mont-Louis*

Considérant la proposition reçue de la municipalité de St-Maxime-du-Mont-Louis pour la mise en commun d'un inspecteur en bâtiment et environnement;

Considérant que le conseil juge que nous avons la ressource nécessaire à nos besoins;

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu unanimement de refuser l'offre de la municipalité de St-Maxime-du-Mont-Louis.

2020-11-655 *Vœux des fêtes*

Il est proposé par Albini Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'acheter une demie page dans le journal le Phare, pour des vœux du temps des fêtes au montant de 75 \$ plus taxes.

2020-11-656 *Demande d'aide financière pour la formation des pompiers*

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipal;

Attendu que la municipalité de Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine prévoit la formation de pompiers pour le programme Pompier I et/ou de pompiers pour le programme pompier II au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de la Haute-Gaspésie en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Jean-François Synnett et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de la Haute-Gaspésie.

2020-11-657

Collection de l'Empress of Island

Il est proposé par Albini Fournier et résolu unanimement que la municipalité mandate le Notaire Kevin Dufresne afin d'élaborer une convention d'acquisition de la collection de l'Empress of Island de Monsieur Michel Tadros qu'il détient chez lui.

Suivi du Maire et des conseillers

Le Maire et les conseillers font état de leurs dossiers respectifs

Correspondance

Monsieur le Maire fait lecture des diverses correspondances.

Période de questions

Monsieur le Maire répond aux questions des gens présents à la séance

Levée de l'assemblée

2020-11-658

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée, il est 19 h 45.

Je, Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

Joël Côté maire

Vital Côté directeur général

